

**ADMINISTRATION
COMMUNALE DE WOLUWE-
SAINT-PIERRE**
Service Urbanisme
Monsieur Benoît CEREXHE
Bourgmestre
Avenue Charles Thielemans, 93
B-1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE

V/Réf : SM/DW-PU-S/1118
N/Réf. : AVL/CC/WSP-2.124/s.538
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Bourgmestre,

OBJET : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue de Tervueren, 168. Extension et transformation d'un immeuble de bureau.
Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS.
(Correspondant : Damien Warnant)

En réponse à votre lettre du 15 mai 2013 sous référence, réceptionnée le 16 mai, nous vous communiquons ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée, en séance du 5 juin 2013, concernant le projet.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection du n°180 de l'avenue de Tervueren, classé comme monument par arrêté du 30/05/2002.

Elle porte sur la rénovation lourde des deux immeubles de bureaux qui composent le bien, situés l'un à front de l'avenue de Tervueren et de type R+8, l'autre à l'intérieur de l'îlot et d'un seul niveau.

A l'examen des plans, la CRMS constate que le gabarit des immeubles reste inchangé, que les façades sont peu modifiées et que les interventions seront donc sans impact sur le bien classé voisin. Le projet apporte, par ailleurs, des améliorations au niveau du traitement de l'intérieur de l'îlot vu que les zones construites sont un peu réduites et que de nouvelles zones de jardin sont aménagées.

La CRMS ne formule donc pas de remarque sur le projet et émet un avis favorable sur celui-ci.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Isabelle LEROY
- A.A.T.L. – D.U. : Mme F. VANDERBECQ